

LA RÉVOLUTION DE 1830¹

La Révolution de 1789? Une dizaine d'années. La Révolution de 1830 ? Trois jours, les 27, 28 et 29 juillet 1830 ? En fait un peu plus, elle se développe en révolution dynastique du 30 juillet au 9 août. Reste que cette révolution se signale par sa rapidité. Cette rapidité, le caractère dynastique de la révolution et une simple révision de la Charte constitutionnelle par les Chambres des députés et des pairs, sont autant d'éléments qui conduisent à minimiser cette révolution de 1830. Même une histoire saturée d'intelligence des forces et des circonstances comme celle d'un François Furet la minimise, lorsqu'elle présente ainsi la chute de Charles X: « *Sa chute n'est plus un coup de tonnerre, mais une sorte de fatalité pacifique* »² Ou bien encore la révolution de 1830 revient à « *trois jours qui ébranlèrent la monarchie* »³. La portée d'un évènement est-elle donc proportionnelle à sa durée ?

I- Les origines de la révolution

La révolution de 1830 trouve son origine dans le conflit ouvert en 1829 entre Charles X et la Chambre des députés, élue en 1827, lorsque le roi appelle Polignac au ministère des Affaires étrangères.⁴

A- La crise politique

C'est le 6 juillet 1830, avant même de savoir si Alger est prise⁵, avant même que les élections soient closes, que Charles X et ses ministres prennent en compte un plan suggéré par Chantelauze, Garde des sceaux, ministre de la Justice : réformer le régime électoral et le régime de la presse par voie d'ordonnance, et non par la loi ; dissolution de la Chambre en cours d'élection ; élection d'une nouvelle Chambre.

A partir du 10 juillet, la prise d'Alger étant connue, avant d'être célébrée par un Te Deum solennel à Notre-Dame de Paris, commence l'examen des projets d'ordonnances apportés par Peyronnet, ministre de l'Intérieur. Cet examen dure jusqu'au 24 juillet. Pour les élections, le cens ne prendra plus en compte la patente, mais uniquement la contribution foncière, faisant tomber le nombre d'électeurs de 90 000 à 25 000. Pour la presse, elle ne pourra paraître qu'avec une autorisation préalable à renouveler tous les trimestres. Deux ministres combattent ces projets : d'Haussez, ministre de la Marine, et Guernon-Ranville, ministre de l'Instruction publique.

¹ Aux indications de la lettre n° 2, dont ***La France contemporaine, 2- Monarchies postrévolutionnaires, 1814-1848***, par Bertrand Goujon, Paris, Éd. du Seuil, 2012, 449 p. ; éd. de poche, 2014, 448 p. on ajoutera les livres indiqués dans la lettre n° 5 sur la Restauration. Sur la révolution de 1830, on retiendra, comme première approche, Francis Démier et Jean-Claude Caron : Francis Démier, ***La liberté guidant le peuple. Un tableau, les Trois Glorieuses de 1830***, Paris, Hatier, 2014, 160 p. ; Jean-Claude Caron, ***Trois jours qui ébranlèrent la monarchie***, Paris, Larousse, 2010, 224 p. Démier comme Caron ignorent malheureusement la thèse de Georges Carrot qui explique le succès des insurgés le mercredi 28 juillet 1830 : Georges Carrot, ***Le maintien de l'ordre en France depuis la fin de l'Ancien Régime jusqu'à 1968*** 2 vol., Toulouse, Institut d'Études politiques, 1982, LXIII-881 p.

² François Furet, ***La Révolution, de Turgot à Jules Ferry, 1770-1880***, Paris, Hachette, 1988, p. 318.

³ Jean-Claude Caron, ***ouvr. cité***, note 1.

⁴ Voir la lettre précédente, n° 5.

⁵ L'étendard de la France est hissé sur les forts et la kasbah d'Alger le 5 juillet 1830 ; la nouvelle de la prise d'Alger parvient à Paris le 9 juillet.

D'Haussez critique la réforme électorale ; Guernon-Ranville critique la dissolution de la Chambre en cours d'élection. Il faut la mettre à l'épreuve et non en faire une dissolution anticipée. Aussi bien, ces deux ministres redoutent des manifestations violentes. Dans la famille royale, la duchesse d'Angoulême, avant de partir pour Vichy, n'a pas caché son hostilité à toute politique aventurée. Mais, enfin mis au courant, le préfet de police de Paris est rassurant : « *Quoique vous fassiez, Paris ne bougera pas. Marchez hardiment, je réponds de Paris sur ma tête, j'en réponds.* »

Dans le même temps arrivent les résultats des élections des 23 et 30 juin, repoussées au 12 ou 13 et 19 juillet pour vingt départements, dont la Seine. Les résultats sont sans appel : les oppositions triomphent : 274 députés dont 202 des 221 ; ministériels : 143 ; non encore pourvus ou députés indécis : 11. C'est une défaite écrasante. D'Haussez, ministre de la Marine, bien loin de profiter de la victoire d'Alger, est battu dans neuf départements. Devant un tel désastre pour les ministres et donc pour le roi, deux opposants notoires, Casimir Périer et Sébastiani entrent en contact avec Polignac pour lui faire des ouvertures. Le roi va-t-il renvoyer Polignac pour concéder à la nouvelle Chambre des ministres plus appropriés ? Se rappelant Louis XVI en juin 1789, Charles X remarque : « *Les concessions ont perdu Louis XVI, j'aime mieux monter à cheval qu'en charrette* ».

Au Conseil du dimanche 25 juillet, après la messe, Charles X fait relire deux fois les textes préparés, avant de se tourner vers le Dauphin, puis vers les ministres. « *L'esprit de la Révolution subsiste tout entier dans les hommes de la gauche* », déclare le souverain, fermant ainsi tout appel à un Périer.

B- Les circonstances

Sur 32 500 000 habitants, dont 22 % de citadins, Paris compte pour moins de 800 000 habitants. L'immigration provinciale et l'entassement qui en résulte rendent Paris malade, brutale voire violente, par suite des conditions de logement, de ravitaillement et d'hygiène. Aussi bien, dans les classes moyennes, de jeunes diplômés attendent. Les avancements sont lents, même si l'on s'inscrit à la Congrégation.

L'expansion économique appartiendrait-elle au passé ? Le tarif douanier de 1826 a renchéri le prix de matières premières comme le bois, le fer ou le charbon. Le drainage de capitaux vers l'Angleterre a entraîné la crise financière de 1826-1827, d'où une hausse de l'intérêt fragilisant le capital investi. Depuis 1828, le prix du pain est anormalement élevé (les récoltes de 1828 et de 1829 sont médiocres, sans être catastrophiques comme celle de 1816), et, à partir de 1829, les salaires baissent.

Faut-il, avec Francis Démier, dans le sillage d'Ernest Labrousse, considérer la conjoncture économique comme une origine de la révolution ? « *La crise économique est un élément déterminant de cette mobilisation populaire... La crise économique et sociale, la misère, constitue le socle de l'insurrection* »⁶ Ou bien faut-il retenir les conclusions de David Pinkney, qui confirment celles de Charles Pouthas : la grande majorité des blessés et des morts des journées de juillet sont des artisans aisés et des ouvriers qualifiés, dont les activités sont en plein essor depuis l'hiver, y compris les secteurs se rattachant à l'industrie du bâtiment. « *Quant au facteur économique, il n'est pas déterminant, il est même, sans doute, inexistant* »⁷.

Le mouvement des idées ? Le libéralisme, bastion du patriotisme meurtri par les désastres de 1814-1815, s'ouvre au romantisme tandis que des romantiques s'ouvrent au libéralisme, tel Hugo qui, en mars 1830, écrit : « *Le romantisme n'est, à tout prendre, que le libéralisme en littérature* ».

Restent que si les circonstances peuvent être mises au passif du gouvernement, il n'y a pas, en France en 1830, le mécontentement étendu et profond de 1788-1789.

⁶ Francis Démier, *La France au XIXe siècle*, Paris, 2000, p. 119.

⁷ Charles Pouthas, *La Révolution de 1848 et la seconde République*, Paris, C.D.U., 1952, p. 22. Encore que des insurgés de juillet se plaignent du pain cher.

II- La marche de la révolution

En trois semaines la France change de roi et de monarchie. Comment se déroule cette crise ? Quels en sont les facteurs ?

A- Ses moments

La publication des ordonnances est une surprise. La protestation des journalistes et des imprimeurs, le jour même, est suivie d'une rapide révolte. En trois jours, mardi, mercredi et jeudi manifestants et émeutiers tiennent le pavé de Paris.

1 – La surprise du 26 juillet. Une fois les élections terminées, Charles X convoque les Chambres pour le 3 août, tandis que Polignac s'attelle au discours du Trône. Rien ne filtre des débats du roi et des ministres depuis le 10 juillet. Les ordonnances sont publiées par **le Moniteur universel** le 26 juillet. Ce même jour des journalistes dont Thiers se rassemblent aux bureaux du **National**, une des principales feuilles d'opposition, qui paraît depuis janvier, fondée en 1829, avec le concours d'un Talleyrand, pourtant premier officier de la Cour en tant que grand chambellan.

2 – Les trois Glorieuses, 27, 28 et 29 juillet : une révolution menée par des patrons, des républicains et des bonapartistes.

Le 27, autour de Casimir Perier, une trentaine de députés se rassemblent. Guizot rédige une protestation : les députés sont valablement élus ; la Chambre n'ayant pas siégé, le roi ne peut casser les élections qui viennent d'avoir lieu. Les journaux paraissent sans autorisation préalable et les affiches se multiplient. Cependant, en ce mardi, bien des ateliers et des boutiques restent fermés, les gages de la journée étant payés par les maîtres, ce qui met 60 000 personnes sur le pavé de Paris. Des manifestations se forment au centre de Paris dans la soirée, dispersées par la gendarmerie et la troupe.

Le 28, au matin, une foule ameutée se retrouve au centre de la capitale, avec des gardes nationaux armés. Dans cette foule, on ne crie plus « Vive la Charte ! », mais « A bas les Bourbons ! » Des barricades bloquent gendarmes et soldats. Les insurgés s'emparent de l'Hôtel de Ville ; les forces de l'ordre arrivent à le dégager. Dans la soirée, l'émeute est telle que Marmont replie soldats et gendarmes sur le Louvre. Le drapeau tricolore, populaire (y compris chez les soldats), flotte sur l'Hôtel de Ville et sur Notre-Dame.



Une barricade défendue par un élève en grande tenue

Le 29, le Louvre et les Tuileries sont forcés par la prise du Palais-Bourbon (où s'illustre Vanneau, âgé de 19 ans) et la mutinerie de deux régiments place Vendôme. C'est la retraite générale de la ligne, de la gendarmerie et de la Garde vers les Champs-Élysées et l'Étoile et de là vers Saint-Cloud. Des républicains sont installés à l'Hôtel de Ville, tandis que des députés instituent une Commission municipale, La Fayette étant commandant en chef de la Garde nationale. Charles X nomme un nouveau président du Conseil, le duc de Mortemart. Trop tard est-il répondu à l'Hôtel de Ville.

Les pertes sont d'environ 700 à 800 morts pour les insurgés, autour de 200 morts pour les forces de l'ordre ; 4 500 blessés du côté des émeutiers, 800 du côté des forces de l'ordre.

3- La révolution orléaniste, 30 juillet-9 août

Par des manœuvres hardies et hasardeuses, les partisans d'une révolution simplement dynastique l'emportent en quelques jours, supplantant les républicains de l'Hôtel de Ville à Paris, évinçant la famille royale à Saint-Cloud, à Trianon et à Rambouillet ;

- à Paris les républicains sont supplantés par

a- l'invention du duc d'Orléans. Dans la nuit du 29 au 30, le groupe du *National* fait appel au duc d'Orléans. Paris se couvre de placards en faveur du duc d'Orléans. Des députés et des pairs présents offrent au duc la lieutenance générale du royaume. Le lendemain le duc accepte la charge et l'étendard tricolore, se rend au cœur de l'insurrection pour rejoindre l'Hôte de Ville. La Fayette le fait acclamer, avec le drapeau tricolore, au grand dam des républicains qui, pourtant, avaient la faveur de la foule. C'est une accolade théâtrale, c'est la scène dite du balcon appelée la célébrité.

b- une manœuvre toute en douceur du 2 au 9 août. Le lieutenant-général constitue un gouvernement pendant que les Chambres révisent la Charte constitutionnelle. Cette révision est adoptée par 219 députés contre 33 (259 députés présents sur 428) A la Chambre des pairs, la révision est adoptée par 98 contre 10 contre et 15 abstentions (en temps normal, la Chambre des pairs se compose de 364 membres). Le 9 août le duc d'Orléans prête serment à la Charte constitutionnelle révisée, reçoit les insigne de la royauté ⁸des quatre maréchaux qui les avaient présentés à Charles X en 1825 lors du sacre de Reims, devient Louis-Philippe Ier, roi des Français. La royauté est toujours dynastique et non élective. Mais pour les républicains comme pour les légitimistes, il est « le roi des barricades ».

- **en Ile-de-France les trois rois évincés**

Charles X, après avoir nommé le duc de Mortemart au soir du 29 juillet, retire les ordonnances. Le souverain abandonne Saint-Cloud, avant l'aube du 31 juillet, pour se réfugier à Versailles puis à Trianon, Saint-Cloud étant menacée par un débordement d'insurgés. Puis il doit se réfugier à Rambouillet.

Là, le 1^{er} août, il nomme le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, confirme la convocation des Chambres pour le 3 août. Le lendemain, il abdique en faveur du Dauphin qui devient Louis XIX, lequel abdique dans la foulée au profit de son neveu le petit duc de Bordeaux qui devient Henri V. Charles X charge le duc d'Orléans de faire proclamer Henri V à Paris.

Dès le 3 août, la famille royale prend le chemin de l'exil de Rambouillet à Maintenon puis à Dreux. Le cortège traverse ensuite toute la Normandie méridionale par Verneuil, L'Aigle, Argentan, Vire pour remonter dans le Cotentin à Saint-Lô, Valognes et Cherbourg, où elle embarque pour l'Angleterre le 16 août.

B- Les facteurs du déroulement

Dans l'étude d'un évènement, il faut rechercher la marche chronologique. Ensuite, il faut chercher quels facteurs peuvent rendre compte de cette marche. Ainsi, dans la révolution de 1789, les crises économiques à répétition, la désagrégation du tiers-état et la crise religieuse à partir de 1791, la guerre à partir de 1792. Qu'en est-il en 1830 ? Crise économique ? Pas déterminante. Certes l'hiver 1829-1830 a été rude, mais la reprise est amorcée depuis le printemps. La guerre ? Non plus. Au contraire l'expédition d'Alger est une victoire remarquable qui pourrait être mise au crédit du ministère. Quels sont donc les facteurs décisifs ?

1- L'absence de préparatifs.

Pourquoi cette absence ? Pour obtenir l'effet de surprise. Même le préfet de police de Paris n'est pas dans le secret. Or, non seulement, le gouvernement ne prend aucune mesure de précautions militaires, mais encore :

- Le gros de l'armée est en Afrique, avec le ministre de la Guerre. L'intérim est assuré par un diplomate (Polignac) qui ne dit rien au sous-secrétaire d'État ;
- La garnison de Paris est diminuée par le service du château de Saint-Cloud⁹ ;
- Beaucoup d'officiers supérieurs remplissant les conditions du cens électoral sont dans leurs départements où ils viennent de voter. C'est le cas précisément du commandant de la division militaire de Paris, le général Coutard ;
- La Garde royale se compose de quatre divisions. Aucune n'a son chef présent, à commencer par Bourmont qui cumule cette charge avec le ministère de la Guerre et qui est en Afrique.

⁸ Pour rappel, le sceptre, la main de justice, le glaive et la couronne.

2- Quelles sont les forces de l'ordre à Paris ?

Il y en a trois : l'armée de ligne, la gendarmerie et la Garde.

L'armée de ligne forme la garnison de Paris. Au 2 juillet 1830, le général de Wall et son état-major ont 5 500 hommes : quatre régiments d'infanterie et une dizaine de compagnies de fusiliers sédentaires composées de vétérans. En trois jours, voire en deux jours, l'état-major peut faire venir quatre régiments de cavalerie casernés à Amiens, Châlons-sur-Marne, Joigny et Chartres. Pour diriger d'autres renforts vers Paris, sans dégarnir les garnisons des villes de province, il aurait fallu, deux semaines avant la publication des ordonnances, envoyer des ordres de mouvement aux unités se trouvant dans les camps de Saint-Omer (infanterie) et de Lunéville (cavalerie). Ce qui aurait augmenté la garnison parisienne de 40 000 hommes et d'une cinquantaine de canons. Aussi bien, il faut observer qu'une armée de campagne est peu adaptée au maintien de l'ordre dans la rue.

La gendarmerie de Paris fait partie intégrante de la gendarmerie royale, mais elle est à la discrétion du préfet de police de Paris. C'est le préfet qui donne ses ordres au chef de corps, le colonel de Foucault. En juillet 1830, son effectif théorique (1 500 hommes) est à peu près présent, 900 gendarmes à pied, 600 gendarmes à cheval. Ce sont des professionnels du maintien de l'ordre civil : ils ne s'en laissent pas compter, ils ont du sang-froid, ils sont disciplinés. Le gouvernement peut faire fond sur les gendarmes. Au vrai, le principal journal de l'opposition, **Le Constitutionnel**, ne s'y trompe pas, qui dénonce sans cesse les gendarmes de Paris comme des « *janissaires* ».

En place depuis 1815, la Garde royale est casernée à Paris et dans les environs. C'est à la fois un honneur et des avantages pour un soldat de la ligne d'être sélectionné pour la Garde. Administrée par le ministère de la Guerre, elle est aux ordres de son seul major-général. Ce chef change tous les trimestres. Du 1^{er} juin au 31 août, le major général de la Garde se trouve être le maréchal Marmont. Tenu dans l'ignorance de ce que prépare le gouvernement, il accorde une permission d'été à l'aide-major chargé de la permanence opérationnelle. Telle est la situation au 26 juillet, lorsque les ordonnances de Saint-Cloud sont publiées au **Moniteur**.

3- Ce qui rend la révolution victorieuse

Le sort d'une insurrection est décidé par les forces de l'ordre et de la répression. Une insurrection victorieuse est moins une victoire des insurgés qu'un effacement de l'autorité et de sa force. Certes, il manque des troupes à Paris en juillet : l'armée d'Alger, les troupes de Normandie et celles du Nord ; bien des officiers, venant de voter, sont encore en province. Mais c'est une erreur décisive qui est commise le 27, lorsque l'état-major fait rentrer les troupes dans leurs casernes au lieu de les faire bivouaquer sur le pavé, comme ce fut le cas en novembre 1827¹⁰. Le soulèvement prend librement de l'ampleur. Les insurgés ont toute la nuit pour bloquer le centre de Paris. Dès lors c'est l'échec et de la stratégie offensive du 28, et de la stratégie défensive du 29 : Paris est perdue pour le roi et ses ministres.

¹⁰ En 1827, non seulement les barricades sont attaquées en pleine nuit, mais l'ordre est maintenu les jours suivants grâce à des patrouilles nocturnes. Cf. Annick Lauck, « Les troubles de la rue Saint-Denis ou le renouveau des barricades à Paris les 19 et 20 novembre 1827 », in Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur (dir.), **La barricade**, Paris, Presses de la Sorbonne, 1997, pp. 55-69.

III- La nature de la Révolution

A la différence de la révolution de 1789, la révolution de 1830 n'est ni sociale, ni administrative. La structure de la société reste inchangée, la structure de l'État reste inchangée. A la différence de 1789, quand toute la France était en rumeurs et en clameurs, la révolution de 1830 est parisienne.

1- Une révolution logique ou accidentelle ?

Tout indique une révolution logique. Depuis les élections de 1827, Charles X a contre lui la majorité des 90 000 grands notables qui forment le corps électoral. Certes le roi a composé avec le ministère Martignac. Mais, d'une part, la droite n'a cessé de se fragmenter au gré des circonstances, rendant toute majorité aléatoire ; d'autre part, les ordonnances anticléricales de juin 1828 ont blessé le souverain en tant que fervent chrétien ; enfin la presse libérale et anticléricale n'a cessé de monter à l'assaut sinon de la monarchie du moins du gouvernement¹¹. C'est la révolution qui continue ; c'est l'impossible retour du passé¹².

Et pourtant il convient de ne pas succomber à une rationalisation a posteriori qui conduit à l'illusion rétrospective du passé. D'une part Charles X est à la hauteur de sa charge ; il sait parler et il sait plaire. D'autre part, il a conscience de l'hostilité des milieux libéraux et en particulier des journalistes et des folliculaires. Enfin, chez les grands notables libéraux, tous ne sont pas viscéralement hostiles à la Couronne comme La Fayette. Respecter les droits de la Couronne est l'idéal de tous ceux qui raisonnent comme Casimir Périer, d'où les ouvertures faites à Polignac après les élections. Brochant sur le tout, c'est un autre rapport de force que le choix du bivouac au soir du 27 juillet aurait créé sur le pavé de Paris. Aussi bien si 60 000 personnes sont mises sur le pavé de Paris le 27, avec leurs gages du jour, ce sont 10 000 manifestants et émeutiers qui entrent en action sur près de 800 000 habitants : le « Peuple » de Paris ne doit pas être confondu avec la population de Paris.

Ainsi la révolution de juillet 1830 est tout à la fois logique et accidentelle.

2- Une révolution libérale et nationale

D'abord libérale dans son principe -la défense de la Charte constitutionnelle- l'apparition du drapeau tricolore manifeste un des ressorts de la révolution de 1830, c'est une révolution patriotique, c'est une révolution nationale. Le ressort de la révolution est bien un ressentiment de nature patriotique contre la famille royale. Un ouvrier d'imprimerie peut écrire que le gouvernement des Bourbons est chassé « *non pas parce qu'il nous rendait malheureux, car le peuple ne fut jamais plus heureux que de 1816 à 1829, mais parce qu'il nous avait été imposé par des prétendus vainqueurs, par la force étrangère et les traîtres de l'intérieur* »¹³ « Plus de Bourbons ! » « A bas les Bourbons ! » La Marseillaise est chantée, jetant Rouget de l'Isle dans l'effroi, le 29 juillet : « *Cela va très mal, j'entends chanter la Marseillaise* ». Le lendemain, à l'Hôtel de Ville est proclamée la déchéance des Bourbons. Le duc Decazes, ancien favori et ministre de Louis XVIII note : « *L'exaspération et la haine sont telles contre le Roi et le Dauphin qu'ils ne pourraient régner à Paris que sur des cadavres* »¹⁴ Plus tard, rassemblant ses souvenirs pour ses Mémoires, Charles de Rémusat devait reconnaître : « *Nous ignorions ce fonds de noire passion patriotique qu'une bonne partie de la population nourrissait contre les Bourbons* »¹⁵

3- Une révolution anticléricale

Louis XVIII et Charles X se sont comportés en rois très chrétiens, avec, chez Charles X, la ferveur d'un converti. La révolution se signale par une explosion anticléricale à Paris, puis en

¹¹ Dans une collection documentaire depuis longtemps disparue, voir Charles Ledré, **La Presse à l'assaut de la Monarchie, 1815-1848**, Paris, A. Colin, 1960, 272 p.

¹² Francis Démier, **La France de la Restauration (1814-1830). L'impossible retour du passé**, Paris, Gallmard,

¹³ **Étrennes d'un prolétaire...**, Paris, 1832, cité par Georges Weill, **Histoire du parti républicain en France, 1814-1870**, Paris, 1928, réimpr., 1980, p. 22, Note 1.

¹⁴ Cité par Sébastien Charléty, **La Restauration**, Paris, Hachette, 1921, p. 377.

¹⁵ Cité par Philippe Vigier, **La Monarchie de Juillet**, Paris, P.U.F., 1962, pp. 15-16.

province. A Paris, l'archevêché est pillé le 29 juillet 1830 et dévasté en 1831. Il s'en faut de peu que la cathédrale Notre-Dame, elle-même, ne soit de nouveau profanée comme elle le fut à la fin du XVIIIème siècle.

4- Une révolution morale

Le mouvement des idées et des goûts s'accélère. On se presse aux enseignements de Saint-Simon. Des romantiques se rallient à la manière de Victor Hugo (Ode à la Jeune France) ou de Michelet. C'est la révolte des femmes (Georges Sand) ou des déclassés (Les Misérables). C'est une explosion morale, une révolution des idées et des sentiments, sans oublier les intérêts.

5- Une révolution des places

La révolution de 1830 offre un exemple chimiquement pur de révolution épuratoire et épuratrice. La Fayette apostille 70 000 requêtes. En une semaine, Benjamin Constant reçoit entre 6 000 et 7 000 quémandeurs.

Et, de fait, la monarchie de Juillet va « épurer » la haute magistrature (426 magistrats sont écartés), l'armée (65 sur 75 généraux commandant les régions militaires), le Conseil d'Etat (aux deux tiers), tous les préfets des départements sauf sept (79 sur 86) ; 244 sous-préfets sur 277. Sur les cinquante premières villes du royaume, 47 maires sont évincés.

Aussi bien, du côté des insurgés, en dépit des 700 à 800 morts et des 4 000 à 4 500 blessés dont certains vont mourir de leurs blessures, le nombre des récompenses que le nouveau roi va accorder aux vainqueurs de juillet va se monter à 15 000 bénéficiaires pour 10 000 insurgés.

6- Une révolution parisienne

En 1830, Paris est bien le seul centre politique qui compte en France. La révolution est exclusivement parisienne. Moins de 10 000 manifestants et insurgés peuvent s'imposer à moins de 10 000 soldats. Le 28 juillet, le général de Crussol parle d'une guerre des pots de chambre. Mais dès l'arrivée en province des voitures enrubannées tricolores, les autorités en place s'effacent ou se rallient. Rares sont les heurts sanglants comme à Nîmes ou à Nantes. Partout s'organise un mouvement d'armement et de fédérations de « patriotes », résurgence des Cent-Jours comme en revanche de Waterloo.

IV- Les répercussions prochaines et lointaines

Aux conséquences intérieures de la révolution s'ajoutent d'importantes répercussions extérieures.

1- Les conséquences en France

La révolution de 1830, essentiellement politique, est au principe de conséquences politiques et religieuses majeures. Mais, imprévues, se développent des conséquences économiques.

A- Les conséquences politiques

La toute première conséquence politique, c'est la révélation du « peuple » comme force politique. C'est la révolution de 1789-1795 qui renaît. Les quelques 10 000 insurgés de juillet 1830 deviennent le peuple de Paris puissant et sublime¹⁶, puis le Peuple tout court aux trois vertus : le courage, la probité, la sagesse¹⁷. Ce peuple est jeunesse en contraste avec la gérontocratie de la Restauration. En 1840, la colonne de Juillet, érigée place de la Bastille, porte le nom de 504

¹⁶ En 1831, la population de Paris approche des 786 000 habitants.

¹⁷ En réalité, les Tuileries sont saccagées et pillées : glaces brisées, tableaux défoncés, meubles renversés, garde-robes pillées. Pendant des semaines les Parisiens peuvent voir des pillards parader dans les rues en habits de cour. Le sort du château de Saint-Cloud est le même, dans la soirée du 31 juillet, où commencent des orgies dites populaires.

victimes identifiées sur 700 à 800 morts. L'agitation populaire devient endémique pendant une dizaine d'années, rendant fragile la monarchie de Juillet.

Une autre conséquence immédiate de la révolution est un flot de caricatures contre Charles X¹⁸, en attendant la mise en peinture de la révolution par Ary Scheffer, Paul Delaroche, Eugène Devéria, le baron Gérard. Au Salon de 1831, Delacroix expose *Le 28 juillet. La liberté guidant le peuple*. Aussitôt acheté par l'État, le tableau devient invisible car en montrant ses blessés et des morts, le peintre met à nu l'origine du pouvoir de Louis-Philippe : l'émeute.



La liberté guidant le peuple. 28 juillet 1830

La révision constitutionnelle modifie l'esprit de la Charte par la suppression du préambule. Le roi doit partager avec les Chambres l'initiative des lois. L'article 14 devenu article 13 est précisé. La censure préventive est explicitement interdite. C'est depuis la révolution de 1830 que la presse en France est libre de toute autorisation préalable, sauf en temps de guerre .

Une fois la Charte constitutionnelle révisée, la France se trouve sous un régime équivoque. La monarchie de Juillet n'a pas de légitimité dynastique ni nationale. Pas de légitimité dynastique

¹⁸ C'est « un océan de caricatures » pendant les deux mois qui suivent les Trois Glorieuses. Cf. Annie Duprat, « Le roi a été chassé à Rambouillet », in **Sociétés et représentations**, 2001, 2, pp. 30-43. Sur 223 caricatures répertoriées, une seule est antérieure à la chute de Charles X. C'est dire combien les auteurs de manuels d'histoire qui ont multiplié et multiplient toujours comme à plaisir ces caricatures du roi pour illustrer son règne, versent dans l'anachronisme. Par cette confusion chronologique, ils proposent aux élèves non pas l'histoire du règne, mais une légende noire.

car le roi de France est le petit Henri V, du haut de ses neuf ans, le duc d'Orléans ne devrait être que le régent. Pas de légitimité nationale, ni la Chambre des pairs, ni la Chambre des députés n'étant une représentation nationale. La Chambre des pairs est une chambre nommée. Quant à la Chambre des députés, elle regroupe des députés des départements, désignés par les plus riches des notables. Ni de près, ni de loin, les Chambres ne sont des états-généraux ou une assemblée nationale. Le régime reste censitaire, tout en abaissant les conditions. Pour être électeur, le cens est abaissé de 300 à 200 francs et l'âge électoral est abaissé de 30 à 25 ans, ce qui fait passer le corps électoral de 90 000 à 168 000. Pour être éligible à la députation, le cens est abaissé de 1 000 à 500 francs, l'âge d'éligibilité est abaissé de 40 à 30 ans. Le double vote des plus riches est supprimé, toutes les élections se faisant à l'arrondissement. Quant à la Chambre des pairs, le roi perd le droit de nommer des pairs héréditaires. La pairie devient viagère.

Outre la force politique du « peuple », la révolution de 1830 fait voler en éclats la France monarchique, les royalistes sont désormais en deux camps, les orléanistes et les « carlistes » ou « henriquenquistes » (le régime de Juillet rejette le mot « légitimiste » car ce serait reconnaître l'illégitimité dynastique de la famille d'Orléans). En face les républicains prennent conscience de leur force, multiplient leurs journaux, **La Tribune des départements** étant le principal avec Cavaignac, Garnier-Pagès, Raspail, Cabet, Blanc, Marrast, Carrel. Ils définissent un programme : liberté d'association, réforme judiciaire, impôt progressif, suffrage universel avec indemnité pour les élus.

B- Les conséquences religieuses

Dans la Charte révisée, le catholicisme n'est plus la religion de l'Etat, mais la religion de la majorité des Français, selon les termes mêmes du concordat.

L'anticléricalisme se déchaîne contre l'alliance du Trône et de l'autel. A Paris, l'archevêque doit se cacher et l'archevêché est mis à sac deux fois, pillé en 1830, saccagé une deuxième fois le 15 février 1831 après le sac de l'église Saint-Germain l'Auxerrois (paroisse du Louvre et des Tuileries) lors d'une messe de requiem, célébrée la veille, pour le duc de Berry assassiné en 1820. L'exemple parisien est suivi dans plusieurs villes de province. A Besançon, l'archevêque, à Nancy l'évêque, doivent se réfugier à l'étranger. Partout des prêtres sont insultés, certains doivent abandonner la soutane. Bien des croix de mission sont abattues ou doivent être mises à l'abri dans les églises. Toutefois ces violences antireligieuses vont trouver leur terminaison lors de l'épidémie de choléra qui ravage l'Ouest de l'Europe en 1832.

Un catholicisme libéral s'affiche avec Lamennais et la fondation du journal **L'Avenir**, le 15 octobre 1830, qui, malgré un abonnement à 80 francs, se retrouve très vite avec 3 000 abonnés. L'idéal ? « Dieu et liberté ». De là la revendication de la liberté de l'enseignement par Lamennais, Lacordaire et Montalembert.

Le catholicisme social se renforce par des laïcs comme Ozanam, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, qui, avec quelques étudiants, fonde en 1833 la Société de saint Vincent de Paul.

C- Les conséquences économiques

A partir du printemps 1830, la conjoncture économique s'améliorait. La révolution casse net la reprise économique. Tous les commerces de luxe sont arrêtés. Malgré la liberté de la presse, l'imprimerie entre en crise. Dans tous les secteurs de l'activité, les faillites se multiplient, le chômage augmente, les salaires baissent, des machines sont brisées. Les révoltes antifiscales renaissent : attaques des bureaux d'octroi, des régies des contributions indirectes. Et la présence de banquiers (Laffitte, Casimir Périer) parmi les vainqueurs de 1830 n'y change rien¹⁹

¹⁹ « Depuis la révolution de Juillet, la banque est à la tête de l'Etat – et la banque est la noblesse de la classe bourgeoise » Stendhal, **Lucien Leuwen**, cité par Caron, p. 205.

2- Les conséquences dans le reste de l'Europe

La chute de Charles X va-t-elle entraîner, en France, l'intervention des Alliés vainqueurs de Napoléon en 1814 et en 1815 ? Le pacte secret du 20 novembre 1815 vise précisément le cas où la France serait de nouveau le théâtre d'une révolution. Or les vainqueurs de juillet 1830 ne rêvent que des frontières naturelles. Le roi des Français, lui-même pacifique, comme tous les orléanistes, réussit à convaincre les autres souverains d'Europe que la Monarchie de Juillet n'allait pas partir en guerre. Par contre la révolution française est le signal de troubles révolutionnaires dans toute l'Europe.

En Italie, des soulèvements éclatent dans les duchés de Parme et de Modène comme dans les États de l'Église. Sans doute l'ordre est rétabli par les soldats autrichiens et le pape Grégoire XVI accepte leur maintien à Bologne. La France y voit une atteinte à l'équilibre des puissances obligeant Louis-Philippe à occuper le port d'Ancône tant que les Autrichiens n'auront pas quitté les États du pape.

Ce sont également des mouvements libéraux et nationaux qui agitent la Confédération germanique jusqu'en 1832-1833.

Mais c'est aux Pays-Bas et en Pologne que les mouvements révolutionnaires sont les plus puissants.

Les Pays-Bas, tels que le Congrès de Vienne les a recomposés, regroupent un Nord hollandais et protestant et un Midi belge où, depuis 1828, libéraux et catholiques sont alliés pour obtenir une séparation d'avec la Hollande, tout en gardant le même roi. Le 25 août 1830, une émeute éclate à Bruxelles. Les couleurs du Brabant -noir, jaune, rouge- sont arborées. Le roi refusant la partition de son royaume, un gouvernement provisoire se constitue, proclame l'indépendance de la Belgique le 4 octobre et convoque une assemblée nationale belge, qui exclut du trône du nouveau royaume la Maison de Nassau. Guillaume Ier appelle à l'aide les grandes puissances contre la révolution belge. Mais la France affirme le principe de non-intervention. Si les Prussiens entrent en Belgique, écrit Louis-Philippe, c'est la guerre. Les cinq grands se réunissent à Londres. La conférence de Londres reconnaît l'indépendance de la Belgique, proclame sa neutralité et fixe ses frontières. Sans doute le roi des Pays-Bas refuse les conclusions de Londres. Mais il est battu en 1831 puis en 1832 par l'armée française et l'indépendance et la neutralité de la Belgique sont placées sous la garantie des grandes puissances.

La création de la Belgique est une des conséquences les plus importantes de la révolution de 1830. Pour la France, sa frontière Nord de 1815 se trouve protégée par la neutralité belge. Mais désormais le Rhin et l'Escaut comme frontières naturelles sont abandonnés au grand dam des patriotes français et à l'avantage de l'Angleterre : le cauchemar de la France sur les bouches de l'Escaut et du Rhin disparaît.

Un mois après l'indépendance de la Belgique, la révolution éclate à Varsovie, le 29 novembre, sous la forme d'une mutinerie contre l'envoi par la Russie de troupes polonaises contre les Turcs, les Français puis contre les Belges. En janvier 1831 les révolutionnaires proclament l'indépendance de la Pologne et sa réunion avec la Lithuanie. Le sort de cette révolution est scellé. Malgré une résistance acharnée pendant l'été 1831, la révolution polonaise est vaincue par les soldats du tsar Nicolas Ier, commandés par Pasquiévitch qui s'empare de Varsovie le 7 septembre. Si le royaume de 1815 est maintenu par les Russes, le mouvement national polonais se disloque entre émigration, répression et déportation

**
*

Rendue possible par le choix de Charles X de tourner la loi par une voie réglementaire, déclenchée par des journalistes et des imprimeurs, achevée par des républicains et des

bonapartistes, récupérée par des orléanistes, telle est la révolution de juillet 1830. Dans l'histoire de l'Europe et de la France, quelle est la place prise par la révolution de 1830 ?

Dans l'histoire de l'Europe, la révolution française de 1830 entraîne la fondation de l'État belge, entre la France et la Hollande, avec une neutralité garantie par les puissances. A l'Est, la révolution de 1830 pose la question polonaise.

Dans l'histoire de la France, la révolution de 1830, par sa rapidité, comme par son caractère dynastique et sa seule révision constitutionnelle, voit souvent sa radicalité sous-estimée au profit d'une continuité dans la royauté : Restauration et Monarchie de Juillet. En réalité, la révolution de 1830 est décisive dans l'histoire des révolutions, dans l'histoire de la souveraineté politique en France, comme dans l'histoire des forces politiques.

Dans l'histoire des révolutions qui jalonnent la vie française depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, la révolution de 1830 révèle qu'une révolution peut éclater et être victorieuse, sans crise financière : à la différence de Louis XVI, affaibli par le risque de banqueroute, sous Charles X, les caisses de l'État sont pleines, avant même l'arrivée du trésor d'Alger. La révolution de 1830 révèle qu'une révolution peut éclater et être victorieuse sans crise économique et sociale majeure. Enfin la révolution de 1830 révèle qu'une insurrection peut être victorieuse contre une armée de métier. Car, en juillet 1830, la ligne, la gendarmerie et la Garde se battent, ce que l'armée n'avait pas fait ni à Versailles, ni à Paris en 1789.

Dans l'histoire de la souveraineté politique en France, 1830 marque la fin de la royauté souveraine ; c'est le deuxième et durable triomphe de la nation souveraine. C'est la victoire définitive de 1789, avec l'étendard tricolore. Sans doute, un roi remplace un roi, mais Henri V, comme Louis XIX et Charles X sont rois de France et de Navarre, rois de nouveau en exil, alors que le duc d'Orléans n'est pas Philippe VII mais Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, c'est-à-dire simplement le premier des Français dans l'État. Avec l'arrivée de Louis XVIII en France en 1814 et son retour en 1815, la Restauration avait octroyé la Charte constitutionnelle selon le Roi, alors que la Monarchie de Juillet c'est le roi selon la Charte. Bref « 1830 vient couronner 1789 »²⁰, « la révolution de 1830 est le second jour de la révolution de 1789 »²¹.

C'est la fin de la royauté centripète. Désormais, la Maison de France se dissocie en deux dynasties, les Bourbons et les Orléans. La royauté française, cassée en deux, devient un facteur de division des élites, voire de la masse de la population : orléanistes et légitimistes. C'est le sentiment de loyauté dynastique qui vole en éclats. Ainsi cassés, l'idée, le sentiment, la passion et l'intérêt monarchiques entrent dans un processus de dissolution, rendant à terme un régime républicain inéluctable. Un des tombeurs de Charles X, Thiers, va devenir plus tard le fossoyeur de la monarchie quand il reconnaîtra que la république est le régime qui divise le moins les Français.

Au-delà des structures et de la vie politiques, dans l'ordre de la civilisation en France, Victor Hugo, bien que rallié à la révolution et à la monarchie de Juillet, rédigeant **Les Misérables**, a entrevu, non sans finesse ni autocritique, dans la Restauration des Bourbons et la chute de Charles X, dont il avait chanté le sacre, « un instrument de civilisation qui casse dans les mains de la Providence ».

Aussi la révolution de 1830, loin d'être simplement trois jours d'ébranlement, est un tournant pour la France comme pour l'Europe. Pour l'Europe, c'est la naissance d'un nouvel État, la Belgique. Pour la France, il n'y aura pas de troisième Restauration : la Nation restera la seule souveraine. Une France est cassée et perdue. La portée de l'évènement est inversement proportionnelle à sa durée.

²⁰ **Journal des débats**, 9 août 1830, cité par Michel Bernard Cartron, **Juillet 1830. La Deuxième Révolution française**, Paris, Arténa, 2005, p. 320.

²¹ Victor Hugo cité par Jean-Claude Caron, **Trois jours qui ébranlèrent la monarchie**, Paris, 2010, p. 202.

